

# Violences conjugales à la Réunion : percevoir, savoirs et faire savoir

• **Dolorès Pourette** \*

*ATER, Docteur en Anthropologie, Université Paris V*

• **Isabelle Widmer** \*\*

*Maître de conférences, Démographe, Université de Provence*

**R**econnues internationalement comme un problème touchant à la santé et à la dignité humaine, les violences envers les femmes restent peu documentées. C'est dans l'objectif de mieux connaître ce phénomène qu'a été mise en œuvre l'Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff) en 2000 (Jaspard et al., 2003 ; Jaspard, 2005). Afin de ne pas négliger les régions françaises ultramarines, l'enquête Enveff a également été réalisée en Polynésie française (Jaspard, Brown & Pourette, 2003 ; Pourette, 2002 et 2003), en Nouvelle-Calédonie

**Cette contribution analyse le phénomène des violences conjugales à l'île de la Réunion à partir d'enquêtes scientifiques articulant recueil quantitatif et qualitatif de données. Partant de la perception difficile des différentes formes de violences que subissent les femmes dans le couple, les auteures mettent en évidence l'existence de rapports de domination hommes-femmes dans une société caractérisée par des évolutions socio-économiques rapides mais encore marquée par de grandes inégalités. L'attachement aux rôles traditionnellement assignés à chaque sexe constitue un frein à une évolution vers l'égalité des sexes et l'éradication des violences. L'article met en évidence la culpabilité ressentie par les femmes victimes et leur silence, dans un espace insulaire où l'"interconnaissance" est forte et limite la dénonciation des situations de violences.**

(Hamelin & Salomon, 2007) et à la Réunion (Widmer, 2003 ; Pourette, 2004 ; Pourette & Widmer, 2004 ; Brown & Widmer, 2007) ; elle est en cours de réalisation à la Martinique, sous la direction de N. Lefaucheur et E. Brown.

\* *Université Paris V. Faculté de sciences humaines et sociales, 45 rue des Saints Pères, 75006 Paris.  
dolores.pourette@free.fr*

\*\* *Département de Sociologie de l'Université de Provence & Laboratoire Méditerranéen de Sociologie (LAMES),  
UMR 6127.*

*Université de Provence, Département de Sociologie, 29 Avenue Robert Schuman 13621, Aix-en-Provence  
cedex 1 & MMSH, 5 rue du Château de l'Horloge, 13094 Aix en Provence Cedex 2.*

*isabelle.widmer@univ-provence.fr*

*L'enquête a été commanditée par le secrétariat d'Etat aux Droits des Femmes et à la Formation Professionnelle et par le secrétariat d'Etat à l'outre-mer. Elle a été financée par l'ADI (Agence d'insertion de la Réunion), le Conseil Régional de la Réunion, l'Ined (Institut National d'Études Démographiques), l'OFDT (Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies) et l'ANRS (Agence nationale de recherche sur le sida). Nous remercions chaleureusement Maryse Jaspard, responsable nationale de l'enquête Enveff.*

Département français depuis 1946, la Réunion est marquée par une histoire singulière (domination coloniale, esclavage, système de la plantation, peuplement constitué de migrants originaires de différents continents) et par une situation démographique et socio-économique particulière au regard de la situation métropolitaine (taux de chômage très élevé, jeunesse de la population, disparités économiques). L'île a connu, en quelques décennies, de profonds bouleversements (transferts de fonds de la métropole, essor du secteur tertiaire au détriment du secteur agricole, développement du réseau routier et des communications, des équipements scolaires et sanitaires, augmentation des prestations sociales). De telles transformations ont affecté les relations entre hommes et femmes et leur place respective au sein de la famille et de la société réunionnaise.

La spécificité de l'enquête réunionnaise par rapport à l'enquête métropolitaine est d'avoir fait appel à une double méthodologie : une méthodologie quantitative, fondée sur une enquête statistique par téléphone auprès de 1.213 femmes âgées de 20 à 59 ans, originaires de tous les arrondissements de l'île, quelles que soient leurs conditions de vie familiale et sociale. L'échantillon collecté est représentatif des 193.000 femmes du même âge recensées dans l'île en 1999. La méthodologie qualitative repose sur le recueil de 35 récits de vie<sup>1</sup> de femmes

réunionnaises de différents milieux socio-économiques (y compris à *Mafate*, non enquêté par téléphone), de différentes classes d'âges sans distinction ethnique (cf. "*La Réunion : une société créole*").

L'enquête statistique permet de quantifier pour la première fois les violences que les femmes subissent, à travers tous les âges<sup>2</sup> et dans leurs différents cadres de vie (famille, travail, lieux collectifs). En donnant la parole aux femmes, les données qualitatives complètent les résultats chiffrés et permettent de mieux comprendre comment les femmes perçoivent et vivent leurs relations aux hommes, la vie conjugale, la sexualité et les places et rôles dévolus aux femmes et aux hommes dans le couple, la famille et la société.

Cet article invite à une réflexion sur les rapports sociaux de sexe à la Réunion, à partir de témoignages de femmes de l'île, d'âges et de milieux différents, et ayant connu ou non des situations de violences. La question des violences conjugales sera explorée à partir de la perception que les femmes ont des situations vécues, de leurs conceptions des rôles attribués aux hommes et aux femmes dans la société réunionnaise, et des difficultés qu'elles rencontrent pour dénoncer les atteintes subies.

## La Réunion : une société créole

La population réunionnaise est constituée par la rencontre de populations originaires d'Afrique, d'Europe, d'Inde, de Chine et de Madagascar. Il s'agit d'une société créole au sens où ces différentes populations ne constituent pas des communautés indépendantes les unes des autres, avec leurs propres systèmes de représentations et de valeurs. Au contraire, l'île de la Réunion, comme toute société créole, a été et reste le théâtre de rencontres et d'échanges, de métissages culturels et ethniques, donnant naissance à des formes culturelles nouvelles et originales. La langue créole, partagée par tous, est emblématique de cette dynamique créatrice. Les représentations et pratiques sociales, loin d'être spécifiques à chaque groupe qui serait homogène, font davantage partie d'un continuum culturel dans lequel les individus puisent (voir notamment Benoist 1998 ; Pourchez, 2002). Plutôt que de vouloir repérer des spécificités liées à chaque groupe défini sur la base de catégories ethniques non opérantes, nous avons choisi de mettre en évidence les conduites et représentations sociales communes à l'ensemble de la population. En outre, les femmes rencontrées se considèrent pour la plupart avant tout comme "créoles". Il était par conséquent illégitime de les considérer comme appartenant à des catégories distinctes, uniquement sur la base de leur phénotype et de la perception que l'on pouvait en avoir. Pour ces raisons, la dimension "ethnique" n'a pas été prise en compte dans le recueil des données quantitatives et qualitatives.

## La perception des violences

La notion de violence recouvre des acceptions multiples. Les violences peuvent être physiques, sexuelles, psychologiques et verbales. Elles constituent une atteinte à l'intégrité de la personne et se fondent sur un rapport de domination entre au moins deux personnes (Jaspard *et al.*, 2003). Les violences que subissent les femmes se rencontrent dans tous les lieux de vie (famille, travail, couple, espaces publics), mais c'est dans les relations avec les conjoints<sup>3</sup> que les femmes de la Réunion dénoncent le plus de pressions psychologiques, de violences physiques et de sexualité contrainte. Ainsi, les violences conjugales ne recouvrent pas uniquement les violences physiques ou sexuelles, puisque les atteintes et pressions psychologiques sont prépondérantes.

Violences conjugales	Pourcentage	Nombre de femmes concernées dans l'ensemble de l'île chaque année
Insultes et menaces verbales	5,0	8 000
Atteintes psychologiques dont harcèlement psychologique	27,6 9,0	43 000 14 000
Agressions physiques	2,8	4 500
Sexualité contrainte	1,3	2 000

Source : Enquête Enveff-Réunion  
 Champ : femmes en couple au moment de l'enquête (N=1013)

**Tableau 1. Violences conjugales 12 derniers mois : proportion de femmes**

Que l'on soit personnellement concerné ou non par des situations de violence, percevoir qu'il s'agit d'actes relevant de la violence ne va pas de soi et dépend de différents facteurs : milieu socioprofessionnel, capital scolaire, sensibilisation ou non à la question...

A la Réunion, le terme "violence" renvoie en premier lieu à la violence urbaine, à la délinquance (vols, cambriolages, agressions dans les lieux publics...) dont la presse locale se fait largement l'écho, engendrant un sentiment diffus d'insécurité. Concernant les violences spécifiques à l'égard des femmes, c'est l'image de la "femme battue", subissant régulièrement des coups de la part de son mari, qui s'impose. Cependant certains actes, comme des insultes, des marques de dénigrement ou le fait de rece-

voir des gifles "de temps en temps" ne sont pas toujours associés à des violences. *Elisabeth* (57 ans, couturière, divorcée) dit ainsi de son mari qu'il n'était pas violent, alors qu'il lui a imposé des rapports sexuels non désirés et qu'il avait à son endroit des propos extrêmement dévalorisants, mais il ne l'a giflée "que deux fois". Dans le domaine de la sexualité, les violences sont particulièrement difficiles à percevoir, surtout lorsqu'elles sont infligées par le conjoint (rappelons que le viol conjugal n'est condamnable que depuis 1992 en France). Certaines femmes ont enduré des rapports sexuels forcés pendant de nombreuses années avant de prendre conscience qu'il s'agissait de situations de violences. *Lucie* (46 ans, sans emploi) a vécu pendant 27 ans avec un homme qui l'a forcée dès leur premier rapport, qui lui a imposé des pra-

tiques refusées tout au long de leur vie commune et qui lui interdisait de sortir et d'avoir des amies. Après avoir réussi à le quitter, elle confie : « je ne savais pas que c'était des violences

conjugales que je subissais. Je subissais sans savoir ». De la même manière, *Marie* (52 ans, sans emploi) a compris qu'elle endurait des viols conjugaux, lorsqu'un gendarme le lui a dit. Jusqu'alors, son mari l'avait persuadée que tant qu'elle n'était pas divorcée, elle ne pouvait se soustraire à ses désirs.

Il est d'autant plus difficile pour les femmes d'identifier certaines situations vécues comme des situations de violence qu'un grand nombre d'entre elles témoignent avoir reçu une éducation particulièrement stricte et rigide, où les coups, les brimades et autres corrections punitives tenaient une place importante. Aucune de ces femmes ne qualifie ces actes de "violents" : il s'agit pour elles d'attitudes "normales", même si elles leur paraissaient injustes à

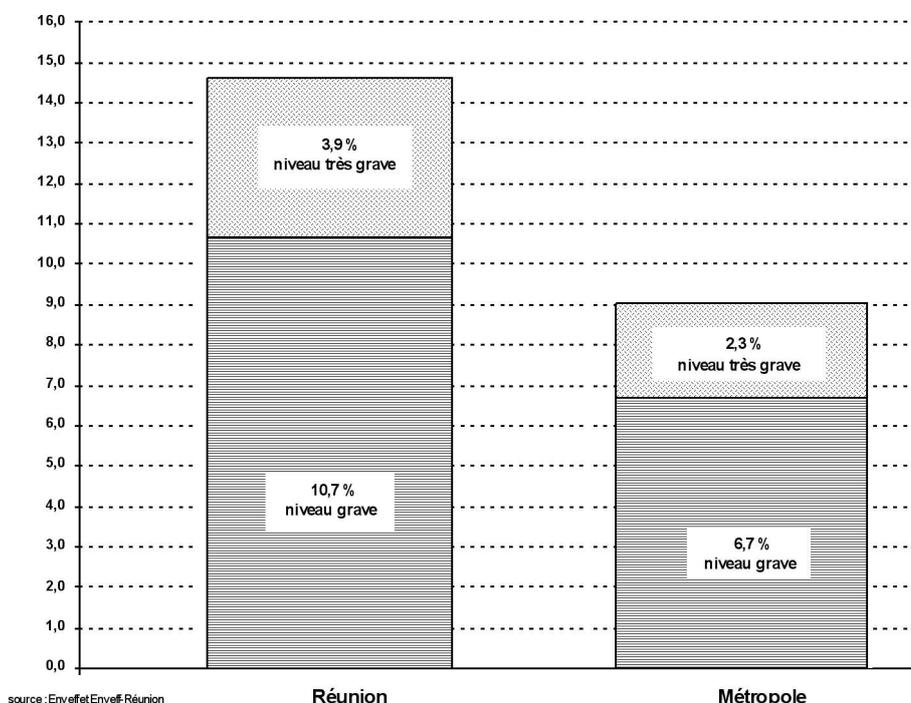
l'époque. Plusieurs, parmi elles, battues dans leur enfance, n'ont pris conscience que très récemment qu'elles subissaient des maltraitements.

Devant ces difficultés à percevoir et à définir les violences, le chercheur ne peut pas quantifier les violences subies dans le couple en se fondant sur des questions qui viseraient à recueillir directement l'avis des femmes sur le fait qu'elles sont ou non victimes de violences. Seul un indicateur construit *a posteriori* et reposant sur la collecte d'actes et de faits précis peut permettre de traduire correctement des situations de cumuls d'agressions de la part du conjoint. "L'indice global des violences conjugales" permet ainsi une estimation minimale de la prévalence des situations de violence dans l'ensemble de la population féminine d'âge adulte de l'île. Selon le type d'agressions et la répétition des faits, la notion de violence a été classée sur un indice en deux niveaux : "grave" et "très grave". Ainsi, plus la femme déclare connaître de faits violents distincts (verbaux, physiques, sexuels et psychologiques) et plus ceux-ci sont répétés dans l'année, plus l'indicateur sera élevé et la

situation qualifiée de "très grave". Le niveau "grave" correspond surtout aux situations répétées d'insultes ou de harcèlement psychologique<sup>4</sup>. Il concerne aussi quelques femmes ayant été victimes d'une seule agression physique ou sexuelle de la part du conjoint, sans d'autres faits cumulés. Le niveau "très grave" regroupe des femmes qui ont toutes déclaré des agressions physiques et/ou sexuelles au moins une fois, ainsi que des injures, des agressions verbales répétées et du harcèlement psychologique fréquent sur l'année.

Parmi les femmes en couple au moment de l'enquête, 14,6 % vivent une forme plus ou moins intense de violences conjugales (soit 21.000 femmes) ; parmi celles-ci, plus d'un quart sont en situation de "très graves" violences conjugales, alliant harcèlement, injures et agressions physiques ou sexuelles associées et/ou répétées, ce qui représente près de 5.500 femmes en couple de 20-59 ans à la Réunion. L'écart avec la métropole est notable puisque l'indice global de violences conjugales n'y dépasse pas 9,0 % (figure 1) (Jaspard *et al.*, 2003

Ces données mettent en évidence l'existence de



**Figure 1. Pourcentage de femmes victimes de violences conjugales selon le degré de gravité, comparaison avec la métropole**

comportements de violence et de contrôle, de la part des hommes à l'égard des femmes, particulièrement marqués à la Réunion, au sein de la famille et du couple. Nombreuses sont les femmes réunionnaises qui ont fait état de comportements de surveillance, de jalousie, de machisme<sup>5</sup> et de rapports et pratiques sexuels imposés de la part de leur conjoint et même parfois de leur ex-conjoint. Ces faits sont dénoncés plus fréquemment par les femmes les plus jeunes (proportionnellement plus nombreuses à la Réunion qu'en métropole). Si ces comportements sont observés dans tous les milieux sociaux, certaines situations concernant une partie non négligeable de la population de l'île peuvent déclencher des épisodes violents, comme l'alcoolisme du conjoint ou son retrait du marché de l'emploi.

Cette situation de violences conjugales "très graves" dites "de cumul" est illustrée par les récits de plusieurs femmes. A 59 ans, Josiane est mariée depuis 35 ans avec un homme dont elle a eu trois enfants, aujourd'hui adultes. Le premier acte de violence a eu lieu dès les débuts de la vie conjugale : alors qu'elle n'en avait pas envie, son mari l'a forcée à faire l'amour en la frappant. Elle a eu son premier rapport sexuel sous la contrainte. Pendant 24 ans, il lui a quotidiennement infligé des violences physiques, quand il voulait avoir des rapports sexuels avec elle notamment. Alors qu'elle avait un emploi salarié quand ils se sont rencontrés, il a imposé qu'elle démissionne et elle n'a jamais pu retravailler. Elle ne peut pas sortir quand elle le souhaite ni avoir les fréquentations et les activités qu'elle désire. Pour l'empêcher de quitter la maison, il lui arrive d'enfermer Josiane dans la salle de bain, de manière à ce que ses cris ne puissent être entendus du voisinage. Le mari de Josiane était également violent avec leurs enfants et elle regrette aujourd'hui de ne pas avoir engagé de démarches pour les protéger davantage.

## **Savoirs, attentes et rôles sexués : une évolution difficile vers l'égalité**

**A** la Réunion, comme dans toutes les sociétés, l'apprentissage des rôles attribués à chaque sexe se fonde sur une éducation différenciée. Filles et garçons font l'apprentissage de leur futur rôle de femmes et d'hommes dans les

différents espaces sociaux (famille, école...). D'âges variés et d'origines sociales distinctes, les femmes interviewées rapportent avoir été socialisées selon un modèle traditionnel, basé sur l'apprentissage du travail domestique<sup>6</sup> et le confinement dans l'espace familial. Ce mode éducatif vise à préparer la jeune fille à son futur rôle d'épouse et de mère, chargée de l'entretien du foyer et des membres de la maisonnée et soumise à l'autorité du mari. Les femmes réunionnaises remettent en question ce modèle éducatif traditionnel, qui fait de la femme le "pilier" du foyer, laissant à l'homme le rôle de pourvoyeur de ressources. Ayant accès à l'éducation et au travail salarié, elles sont nombreuses à espérer une répartition plus égalitaire des tâches au sein du foyer et à demander à leur conjoint qu'il prenne part aux travaux ménagers et à l'éducation des enfants. Une telle remise en question est source de tensions et de conflits, pouvant dégénérer en scènes de violence, les époux n'étant pas toujours préparés à une évolution vers une plus grande égalité.

Si les inégalités entre hommes et femmes s'expriment dans le domaine du partage des tâches, elles sont également persistantes dans celui de la sexualité conjugale. Les femmes interviewées ont dans leur grande majorité débuté leur vie sexuelle dans un contexte de non-dits et de méconnaissance. Parce que la sexualité constituait jusque très récemment un sujet à éviter, les enquêtées, même les plus jeunes, n'ont pas bénéficié d'éducation sexuelle ni de conseils de prévention. De manière générale, elles témoignent d'une absence de communication sur ce thème dans la famille mais aussi à l'école et même entre pairs (Pourette, 2007). Ainsi, la grande majorité des femmes rencontrées ont débuté leur vie sexuelle sans aucune connaissance des pratiques sexuelles, des mécanismes de la reproduction, des notions de désir et de plaisir. Par exemple, certaines ne savaient pas qu'une grossesse pouvait résulter d'un rapport sexuel.

Alors qu'elles imaginaient le rapport sexuel comme un moment de tendresse et d'amour partagé, toutes les femmes interviewées ont été déçues de leur première expérience sexuelle, sans compter celles qui ont connu un premier rapport sexuel forcé. S'il est fort probable que

les hommes ne bénéficient pas non plus d'une éducation à la sexualité, il semble que nombre d'entre eux recourent à la pornographie, ce qui peut constituer une forme d'apprentissage. Ainsi, d'après l'Enquête sur les comportements sexuels à la Réunion, plus de 92 % des hommes ont vu un film pornographique (99 % des 18-24 ans) et 82 % ont regardé un journal pornographique (contre respectivement 59,8 % et 55 % des femmes)<sup>7</sup>.

Dans ce contexte on comprend mieux pourquoi nos enquêtes ont mis au jour l'importance des violences sexuelles dans le couple à la Réunion. Nombreuses sont les femmes qui se sont vues imposer des pratiques particulièrement dégradantes à leurs yeux et souvent inspirées de la pornographie : « *il voulait faire comme dans les films en fait. Dans les films porno par exemple* » (Elisabeth, 57 ans, couturière) ; « *il m'a proposé la sodomisation, chose que je n'ai jamais voulu faire et il est allé voir ailleurs. Et puis il commençait aussi des fois à regarder des films pornos et des revues pornos. Ensuite il voulait essayer tout ce qu'ils faisaient dans les films sur moi* » (Nathalie, 37 ans, sans emploi). « *Il regardait des films pornos en m'obligeant à faire de même. Je suis arrivée au point où je suis dégoûtée de mon corps* » (Lucie, 46 ans, sans emploi).

Les atteintes sexuelles sont souvent accompagnées d'autres types de violences. Refuser des rapports ou des pratiques non désirées peut déclencher la colère du conjoint, puis les coups, dont les enfants sont aussi témoins et parfois victimes (Brown et Jaspard, 2004). Pour éviter d'être frappées, les femmes concernées sont contraintes à la soumission. Dans certains cas, les agressions sexuelles sont perpétrées dans un contexte plus général de violences de tous ordres. Par exemple, Aude, 25 ans, a vécu pendant sept ans avec son petit ami. Il refusait qu'elle travaille, qu'elle parle avec d'autres garçons, qu'elle dispose de l'argent... et il l'obligeait à avoir des relations sexuelles avec lui lorsqu'elle avait besoin d'argent pour faire les courses. Comme ils avaient un enfant, elle devait céder régulièrement à ces rapports imposés pour pouvoir le nourrir.

Les récits recueillis témoignent des écarts entre les attentes et désirs féminins et masculins, mais

aussi entre l'absence d'apprentissage de la sexualité des femmes et l'accès des hommes à la pornographie. Ainsi, si les femmes aspirent à des relations plus égalitaires avec les hommes, ces relations sont toujours caractérisées par la domination et l'imposition, notamment dans le domaine de la sexualité.

### **“Faire savoir” : honte, culpabilité et peur des *ladilafés***<sup>8</sup>

Les femmes dénoncent peu les violences qu'elles subissent dans le cadre conjugal et elles rencontrent des difficultés pour en parler, en particulier lorsque ces violences sont d'ordre sexuel. D'après nos données, parmi les victimes, seulement une Réunionnaise sur deux avait déjà confié à quelqu'un être en situation de violences conjugales. Les enquêtrices ont été bien souvent les premières et uniques confidentes des interviewées victimes.

La dévalorisation de la femme victime et son isolement vis-à-vis des amis et de la famille font partie du processus des violences conjugales (Gillioz, De Puy & Ducret, 1997). Certaines femmes sont si isolées qu'elles ne trouvent personne à qui se confier. Nombre d'entre elles éprouvent une telle mésestime d'elles-mêmes qu'elles pensent mériter leurs agressions. Citons une enquêtrice rapportant un entretien téléphonique avec une victime : « *La femme a été traînée sur des kilomètres, attachée à l'arrière d'une voiture par son ex-conjoint. Ne s'était jamais exprimée là-dessus et m'a remercié d'avoir pu le faire. Pleurant au téléphone quand elle m'en a parlé. Le pire c'est qu'elle me dit : « je le méritais parce que j'étais infidèle et instable affectivement ».*

Ce sentiment de culpabilité empêche souvent les femmes de chercher de l'aide auprès de leur entourage, comme en témoignent les propos de Mathilde (43 ans, sans emploi) :

« *C'est de ma faute toujours. On se culpabilise. Moi je me suis beaucoup culpabilisée parce que j'ai dit : déjà, j'ai eu un enfant jeune [...] c'est peut-être ma faute. Le père de ma fille, pareil. Lui, c'est son alcoolisme qui m'a fait fuir. Il était alcoolique mais il n'était pas violent. Il était alcoolique et la vie que j'avais avec lui me faisait rappeler la vie que j'ai eue avec mes parents et je voulais pas de ça. Après je l'ai rencontré lui, deux ans après. J'ai dit : mais, ça*

*doit être de ma faute, ça doit être de ma faute, donc je suis coupable de beaucoup de choses. S'il me fait ça, à force de l'entendre de dire : c'est normal qu'un mari bat sa femme, je me dis : c'est normal que je prenne des coups. [...] On n'arrive pas à s'en sortir peut-être parce qu'on n'a pas confiance en soi aussi. On n'a pas confiance en soi parce que moi j'avais peur aussi à un moment donné de me retrouver seule avec trois enfants comme ça. Je disais : Mon Dieu, déjà ma famille va me critiquer. Ma famille va dire : elle a trois enfants, trois pères différents, c'est elle. Il y a tout ça, il y a plein de préjugés. Il y a plein de choses qui met en cause. Donc on reste parce que c'est le dernier homme avec lequel on a fait sa vie, avec lequel on a eu encore un enfant. [...] Tu dis toujours que c'est toi. »*

La crainte des commérages, "l'interconnaissance" et le fait de vivre dans un contexte insulaire et parfois auprès de la belle-famille constituent aussi une entrave à la confiance. Les femmes victimes redoutent en effet que leur histoire soit dévoilée "dans les journaux" et qu'elles aient à subir le poids des *ladilafès*. La honte et la culpabilité maintiennent les femmes victimes dans le silence, et les rares à avoir dévoilé leur agression à des proches ont attendu de nombreuses années avant de pouvoir le faire.

De manière générale, les femmes rencontrées affirment que le problème des violences envers les femmes est insuffisamment reconnu à la Réunion et qu'elles ne disposent pas des moyens et des recours nécessaires pour échapper à ces situations de violences conjugales. Ces aspects sont notamment soulignés par les femmes ayant vécu en France métropolitaine, qui disent avoir pris conscience de la condition plus défavorisée des femmes réunionnaises par rapport aux femmes de la métropole. Nombreuses sont celles qui ne sauraient pas où s'adresser si elles étaient victimes de violences conjugales (association, aide sociale, gendarmerie...), et qui ne connaissent pas l'existence de la permanence téléphonique de la Fédération Régionale Solidarité Contre les Violences. Si les femmes victimes de violences conjugales font rarement la démarche de s'adresser à des travailleurs sociaux pour leur faire part de leurs difficultés, il arrive que des assistantes sociales, intervenant auprès d'elles pour des problèmes annexes, parviennent à déceler un problème de violence et à dénouer une parole à ce sujet. Ces

intervenants ont donc un rôle primordial à jouer dans l'identification des problèmes de violences et dans leur résolution, ce qui souligne la nécessité de les former aux problèmes de maltraitements.

Pour les femmes qui ne parviennent pas à se sortir de situations de violences, le seul recours disponible est bien souvent la religion, particulièrement investie ou réinvestie dans des situations difficiles. Dans un contexte où il est extrêmement difficile d'exprimer ses difficultés, Dieu devient parfois le seul confident : « *Discuter avec Dieu, seule et pas avec les autres quoi, de mes problèmes, ça m'a permis de souffler* » (Nathalie, 37 ans, sans emploi).

## Conclusion

À la Réunion, comme ailleurs, les violences envers les femmes trouvent leur fondement dans le contrôle social des femmes et l'organisation patriarcale des sociétés (Hanmer, 1977). Si les femmes réunionnaises manifestent le désir de s'émanciper des modèles éducatifs et sociaux traditionnels qui leur assignent des fonctions dévalorisées, elles rencontrent de nombreuses résistances qui s'expriment notamment dans les atteintes, psychologiques, physiques et sexuelles qu'elles endurent au quotidien, dans toutes les sphères de leur vie, et notamment dans leur couple.

Les femmes victimes de violences se heurtent à un contexte social et économique peu favorable à la résolution de leurs difficultés. Le contexte insulaire et l'importance de l'"interconnaissance" ne favorisent pas la parole concernant les atteintes subies. La peur des représailles de la part d'un conjoint violent dans une île aux dimensions réduites s'ajoute à celle d'un départ du domicile rendu difficile par la perspective d'un lendemain économique rimant trop souvent avec précarité. En effet, si les femmes réunionnaises ont accédé au travail salarié grâce au développement du secteur tertiaire dans les années 80, elles sont nombreuses aujourd'hui à travailler à temps partiel (une femme active sur trois), faute de trouver des emplois à temps complet, et elles sont plus souvent au chômage que les hommes (35,8 % contre 28,8 % en 2005<sup>9</sup>).

Enfin, les témoignages soulignent la nécessité d'une meilleure connaissance et reconnaissance

du problème des violences envers les femmes, d'une meilleure prévention du phénomène des violences à l'égard des femmes et des fillettes et d'une meilleure information des femmes à propos de leurs droits et des instances susceptibles de leur venir en aide en cas de maltraitements.

La prévention des actes de violences passe par l'éducation et l'information de la population : éducation à la sexualité, éducation au respect de l'autre sexe et à l'égalité, campagnes d'information... Des formations adaptées sont également nécessaires à destination de certains professionnels : travailleurs sociaux, éducateurs, enseignants, médecins, personnels de santé, médiateurs familiaux... Enfin, le développement de structures d'aide et d'accueil, de lieux de parole où les victimes et les auteurs de violences pourront exprimer leurs difficultés, trouver une écoute et des solutions est également à mettre en oeuvre.

- 1 Entretien approfondi de type ethnographique.
- 2 Même si le choix méthodologique de l'enquête Enveff a été d'enquêter des femmes adultes (20-59 ans), le questionnaire comprend un module "vie entière" qui permet de recueillir des faits survenus pendant l'enfance ou l'adolescence, notamment des violences sexuelles. 8 % des femmes enquêtées ont eu à subir au moins une agression sexuelle au cours de leur vie, ce qui représente près de 16.000 femmes. Les agressions sexuelles les plus fréquentes sont les attouchements sexuels (4 %, 8.300 femmes), suivies des tentatives de rapport forcés (3,5 %, 6.700 femmes) et des rapports forcés (viols), 3 %, près de 5.800 femmes. La moitié des femmes ayant déclaré des attouchements sexuels avaient moins de 15 ans au moment des faits. Quant aux viols et tentatives de viols, une victime sur 4 n'avait pas 15 ans.
- 3 Par couple, on entend non seulement les couples mariés mais aussi les concubins et les couples de fiancés ou de petits-amis qu'ils habitent ensemble ou non.
- 4 Les femmes victimes "d'atteintes psychologiques" regroupent celles qui ont déclaré avoir subi au moins un des faits constitutifs de manière fréquente ou plusieurs faits "rarement" à l'échelon d'une année. Les femmes en situation de "harcèlement psychologique" sont celles qui ont déclaré avoir subi au moins trois faits constitutifs d'atteintes psychologiques, dont au moins un à une occurrence fréquente. Les faits constitutifs pouvaient être déclarés à l'échelon d'une année comme s'étant produits, une fois dans

l'année, 2 ou 3 fois, 4 à 10 fois, plus de 10 fois, sur les faits suivants : Ne peut rencontrer ou parler avec la famille ou les amis ; Ne peut pas parler avec d'autres hommes, le conjoint est jaloux ; le conjoint a critiqué, dévalorisé ce que vous faites ; il a fait des remarques désagréables sur votre physique ; il vous a imposé votre façon de vous habiller ou de vous comporter ; il a méprisé vos opinions dans l'intimité ; méprisé vos opinions devant autrui ; il a exigé de savoir avec qui vous étiez ; cessé de parler, refuser de discuter ; il vous a empêchée d'avoir accès à l'argent du ménage ; il a menacé de s'en prendre aux enfants ou de vous séparer d'eux ; il vous a menacé de se suicider ; il a proféré des menaces de mort.

- 5 "Attitude et idéologie reposant sur l'idée que l'homme est supérieur à la femme". Pour la définition complète du machisme, voir développements de Dolorès Pourette in *Petit Larousse de la Sexualité*. Paris : Larousse, 2007.
- 6 Sur la notion de "travail domestique", cf. Delphy, 1998.
- 7 *Analyse des comportements sexuels à la Réunion*, 1997.
- 8 Les *ladilafés* désignent les commérages qui constituent de véritables moyens de surveillance et de contrôle social.
- 9 INSEE-Enquête Emploi DOM.

## Références

- Analyse des comportements sexuels à la Réunion, (1997). Observatoire Régional de la Santé de la Réunion, Direction départementale des affaires sanitaires et sociales.
- Benoist, J. (1998). *Hindouismes créoles, Mascareignes, Antilles*. Paris : Editions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.
- Brown, E., & Jaspard, M. (2004). La place de l'enfant dans les conflits et les violences conjugales. *Recherches et prévisions (Cnaf)*, 78, 5-20.
- Brown, E., & Widmer, I. (2007). Les violences envers les femmes en France : continuités et différences au delà des mers. In M. Jaspard & N. Chetcuti (Dir.), *Violences envers les femmes, "trois pas en avant, deux pas en arrière !", réflexions autour*

- d'une enquête en France* (pp. 223-239). Paris : L'Harmattan.
- Delphy, C. (1998). *L'ennemi principal. 1. Economie politique du patriarcat*. Paris : Syllepse.
- Gillioz, L., De Puy, J., & Ducret, V. (1997). *Domination et violence envers la femme dans le couple*. Lausanne : Editions Payot Lausanne.
- Hamelin, C., & Salomon, C. (2007). Violences et familles en Nouvelle-Calédonie. Perspectives ethnographique et statistique. In M. Jaspard & N. Chetcutti (dir.), *Violences envers les femmes : « Trois pas en avant, deux pas en arrière ! » Réflexions autour d'une enquête en France* (pp. 257-272). Paris : L'Harmattan.
- Hanmer, J. (1977). Violence et contrôle social des femmes. *Questions féministes, 1*, 69-88.
- Jaspard, M., (2005). *Les violences contre les femmes*. Paris : La Découverte.
- Jaspard, M., Brown, E., & Pourette, D. (2004). Les violences envers les femmes dans le cadre du couple en Polynésie française. *Espace, populations et sociétés, 2*, 325-341.
- Jaspard, M., Brown, E., Condon, S., Fougeyrollas-Schwebel, D., Houel, A., Lhomond, B., Maillochon, F., Saurel-Cubizolles, M.-J., & Schiltz, M.-A. (2003). *Les violences envers les femmes en France. Une enquête nationale*. Paris : La Documentation française.
- Pourchez, L. (2002). *Grossesse, naissance et petite enfance en société créole (Ile de la Réunion)*. Paris : Karthala.
- Pourette, D. (2007). Paroles et sexualité dans le couple à la Réunion et en Polynésie Française. In M. Jaspard & N. Chetcutti (Dir.), *Violences envers les femmes : « Trois pas en avant, deux pas en arrière ! » Réflexions autour d'une enquête en France* (pp. 241-256). Paris : L'Harmattan.
- Pourette, D., & Widmer, I. (2004). La violence sur la place publique et dans le couple, Dossier " Femmes et hommes à parité ? *Economie de la Réunion, INSEE Réunion, 122*, 20-22.
- Pourette, D. (2004). *Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France à l'île de la Réunion, Enveff-Réunion. Rapport de l'enquête qualitative*, Paris : INED.
- Pourette, D. (2003). Des mots aux maux. Les violences conjugales en Polynésie française. *Gradhiva, 33*, 77-83.
- Pourette, D. (2002). *Les violences envers les femmes en Polynésie française. Etude socio-anthropologique*, Laboratoire d'anthropologie sociale - Direction de la santé de Polynésie.
- Widmer, I., & Pourette, D. (2008, en préparation). *Poids des chiffres et paroles de victimes : témoignages de femmes en situations de violences à l'île de la Réunion ; synthèse d'une recherche*, préface de Maryse Jaspard.
- Widmer, I. (2005). *Parcours de deux îles australes - La Réunion et l'île Maurice des origines au XXème siècle, les racines fondatrices du développement*. Collection les "cahiers de l'Ined", PUF/Ined, n°155.
- Widmer, I. (2003). *Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France à l'île de la Réunion, Enveff-Réunion*, sous la direction de M. Jaspard, Rapport final, INED.

# Faire Savoirs

Sciences humaines et sociales en région PACA

n° 7 - juillet 2008



## L'île de la Réunion : regards contemporains

**Coordination : Philippe Vitale**

thèses

**Lionel Dany**

*La drogue et le cannabis : approche psychosociale*

**Laurence Nicolas**

*Beauduc : l'utopie des gratte-plage*

lecture

**Philippe Langevin & Jean-Claude Juan**

*Marseille, une métropole entre Europe et Méditerranée*